

Formation professionnelle : anticiper et accompagner constituent une priorité

Lundi 5 mars 2018

A l'occasion des annonces sur la réforme de la formation professionnelle faites par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, la Fondation Travailler salue les avancées en terme de simplification et d'accessibilité mais estime que les enjeux d'anticipation et d'accompagnement ne sont pas suffisamment pris en compte.

Le Gouvernement a démontré sa volonté de replacer l'individu au cœur du dispositif de formation professionnelle en donnant à chacun la liberté de choisir son avenir professionnel, en investissant massivement dans la formation et les compétences et en protégeant les publics les plus vulnérables.

A ce titre, la Fondation Travailler autrement est satisfaite de constater que parmi les douze propositions avancées lors de la conférence de presse, la plupart étaient formulées dans sa [contribution à la réforme de la formation professionnelle](#), et notamment l'idée d'un outil national d'aide au diagnostic, qui se matérialisera à travers *France compétences*.

Toutefois, la Fondation Travailler autrement souhaite que la réforme aille plus loin sur deux points :

- L'anticipation : pour qu'elle réussisse, la réforme annoncée ne pourra faire l'économie d'un travail approfondi d'anticipation sectorielle et territoriale des mutations de l'économie française et de leurs conséquences sur l'évolution des métiers. Rappelons que 50 % des métiers de demain restent à découvrir. Si nous souhaitons que notre pays puisse répondre à ce défi de compétences et de mobilité, ce point est déterminant. *France compétences* doit piloter cette capitalisation et faire le travail prospectif nécessaire à cet effet.
- L'accompagnement : il a souvent été le parent pauvre de la formation. Si nous pouvons nous réjouir que la pertinence de l'orientation ait été prise en compte, notamment par la possibilité pour chaque salarié de bénéficier d'un conseil en évolution professionnel gratuit, la qualité de l'accompagnement doit elle aussi être au cœur du dispositif. La Fondation Travailler autrement est convaincue que cet accompagnement doit être réalisé par des personnes labellisées au sein de structures hétérogènes susceptibles de répondre aux attentes de nos concitoyens.

La Fondation Travailler autrement est prête à participer aux futures discussions pour que la réforme annoncée amène les changements pérennes et nécessaires à la compétitivité et à l'émancipation sociale que les Français appellent de leurs vœux.

Quelques mots sur la Fondation Travailler autrement

[\(Site de la Fondation\)](#)

La Fondation Travailler autrement, vers les nouvelles formes d'emploi, a été créée par plusieurs acteurs publics, privés et de la société civile. Les membres fondateurs partent d'un constat partagé : le rapport des Français au travail et à l'entreprise connaît une mutation sans précédent, de nouvelles formes d'emploi se développent. Qu'elles soient subies ou choisies, elles impliquent davantage d'autonomie pour les individus et plus de souplesse pour les entreprises. Les missions de la Fondation s'articulent autour de deux grands axes : constituer un laboratoire de recherche et d'idées pour mieux mesurer et comprendre ces changements ; et être un acteur du débat public.

Suivez-nous :

